



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 24 Représentés : 03 Suffrage exprimé : 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET et M. Gérard ROHI.
Date de la convocation : Le 10 juin 2025	
Publication site internet : Le 17 septembre 2025	Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.

Délibération n°16 – DE.2025-075

Tarifs centre socioculturel Eclat de Vie 2025/2026 à compter du 1er septembre 2025

Rapporteur : M. Jamel BOUCHEHAM

La grille de Quotient Familial est la suivante :

QF1 :	Moins de 479,99
QF2 :	De 480 à 589,99
QF3 :	De 590 à 701,99
QF4 :	De 702 à 1199,99
QF5 :	+ de 1200

1- Adhésion au Centre Socioculturel

L'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités payantes, elle est facultative pour l'accès aux services gratuits, événements festifs, projets spécifiques.

Adhésion individuelle	Adhésion famille*	Adhésion Structure accueil
5 €	9 €	20 €

*Famille : famille avec au moins 2 personnes d'une même famille avec un lien Parent(s)-enfant(s) ou couple.

2- Tarification des sorties famille, découvertes en famille et des séances / activités

a – Les sorties familiales :

Il s'agit d'appliquer pour la participation « usager » un % sur le coût total estimé de la sortie : pourcentage sur le coût activité + coût transport (coût transport en lien avec le marché pour les sorties en car, coût évalué à partir d'un site type Via Michelin pour les sorties en minibus).

<u>Uginois</u>			<u>Extérieurs</u>		
Quotients Familiaux	Coût ville d'Ugine + CAF	Coût Usagers	Quotients Familiaux	Coût ville d'Ugine + CAF	Coût Usagers
QF1	70%	30%	QF1	30%	70%
QF2	60%	40%	QF2	25%	75%
QF3	50%	50%	QF3	20%	80%
QF4	40%	60%	QF4	15%	85%
QF5	30%	70%	QF5	10%	90%

b - Tarifications des séances / ateliers :

b.1 - Activité assurée par un bénévole, sans charges ou sous convention

Gratuité

b.2 - Activité assurée en interne ou action pouvant être qualifiée « à intérêt collectif, public, de santé... » pouvant bénéficier de financements.

Tarification à la séance
Adhésion obligatoire.
Base de 6 inscrits minimum

Dont le coût à la séance < 10 € (hors coût personnel)

	Ugine	Extérieur
QF1	0,35 €	0,80 €
QF 2	0,45 €	1,00 €
QF 3	0,55 €	1,30 €
QF 4	0,70 €	1,50 €
QF 5	0,80 €	1,70 €

Dont le coût à la séance < 20 € (hors coût personnel)

	Ugine	Extérieur
QF1	0,45 €	1,30 €
QF 2	0,65 €	1.60 €
QF 3	0,85 €	1,90 €
QF 4	1,10 €	2,20 €
QF 5	1,30 €	2,40 €

Dont le coût à la séance < 40 € (hors coût personnel)

	Ugine	Extérieur
QF1	0,65 €	1,60 €
QF 2	0,85 €	1,70 €
QF 3	1,05 €	2,00 €
QF 4	1,40 €	2,30 €
QF 5	1,60 €	2,60 €

Dont le coût à la séance < 60 € (hors coût personnel)

	Ugine	Extérieur
QF1	1,15 €	2,30 €
QF 2	1,65 €	2,60 €
QF 3	1,85 €	3,00 €
QF 4	2,10 €	3,30 €
QF 5	2,30 €	3,60 €

Dont le coût à la séance < 80 € (hors coût personnel)

	Ugine	Extérieur
QF1	1,75 €	3,50 €
QF 2	1,95 €	3,85 €
QF 3	2,45 €	4,10 €
QF 4	2,90 €	4,50 €
QF 5	3,50 €	4,90 €

Pour les séances dont le coût de revient dépasse 80 €, celles-ci feront l'objet d'une tarification spécifique validée sur projet.

b.3 Activité ou stage assuré par un prestataire professionnel

Tarification à la séance
Adhésion obligatoire.
Base de 6 inscrits minimum

Dont le coût à la séance < 20 € (frais de déplacement inclus)

	Ugine	Extérieur
QF1	0.85 €	2.20 €
QF 2	1.25 €	2.55 €
QF 3	1.55 €	3.05 €
QF 4	1.90 €	3.60 €
QF 5	2.10 €	4.10 €

Dont le coût à la séance varie entre 20.01 € et 50 € (frais de déplacement inclus)

	Ugine	Extérieur
QF1	2.55 €	4.20 €
QF 2	2.85 €	4.25 €
QF 3	3.05 €	4.55 €
QF 4	3.60 €	5.10 €
QF 5	4.10 €	5.60 €

Dont le coût à la séance varie entre 50.01 € et 80 € (frais de déplacement inclus)

	Ugine	Extérieur
QF1	3.05 €	5.10 €
QF 2	3.55 €	5.55 €
QF 3	4.05 €	6.05 €
QF 4	4.60 €	6.60 €
QF 5	5.10 €	7.10 €

Pour les séances dont le coût de revient dépasse 80 € hors frais de déplacement, celles-ci feront l'objet d'une tarification spécifique validée sur projet.

3- Autres tarifications

a - Actions spécifiques co-construites dans le cadre d'un accompagnement de projet :

Dans le cadre de ses orientations, le CSC accompagne des personnes fragilisées et/ou isolées socialement.

Pour valoriser ces personnes dans la prise d'initiatives et leur permettre d'être acteurs d'un projet de sortie, construit et préparé avec et pour ce public, voici une tarification spécifique à ces actions.

	Coût à la journée
QF1	5.00 €
QF 2	6.00 €
QF 3	7.00 €
QF 4	8.00 €
QF 5	9.00 €

b - Actions spécifiques séjours collectifs en famille bénéficiant d'un financement de la CAF

Dans le cadre du financement de la CAF lié à l'Appel à Projets - Espace de Vie Sociale, l'Eclat de Vie accompagne les familles dans l'organisation de séjours collectifs d'une durée de 3 à 8 jours.

Voici une tarification spécifique à ces séjours : coût par personne et par jour

	Coût par jour
QF 1	4.00 €
QF 2	5.00 €
QF 3	6.00 €
QF 4	7.00 €
QF 5	8.00 €

c – Stages thématiques :

Les stages proposés à la journée ou à la demi-journée en séance découverte ont pour but d'envisager un atelier trimestriel dans la programmation future de l'Eclat de Vie.

Tarification à la séance en demi-journée, en cas de stage à la journée, le tarif est doublé. Base de 6 inscrits minimum
--

Les stages sont des activités ponctuelles, proposées par des intervenants professionnels.

Tarifs Ugine				
	Cat. 1	Cat.2	Cat.3	Cat.4
QF1	5 €	9 €	13 €	16 €
QF 2	6 €	11 €	16 €	19 €
QF 3	7 €	13 €	19 €	21 €
QF 4	8 €	15 €	22 €	25 €
QF 5	9 €	17 €	25 €	29 €
Tarifs Extérieurs				
	Cat. 1	Cat.2	Cat.3	Cat.4
QF1	9 €	17 €	25 €	29 €
QF 2	13 €	19 €	27 €	31 €
QF 3	15 €	23 €	29 €	35 €
QF 4	17 €	25 €	31 €	37 €
QF 5	19 €	27 €	33 €	41 €

Catégorie 1 : stage dont le coût horaire est < 25€

Catégorie 2 : stage dont le coût horaire est < 50€

Catégorie 3 : stage dont le coût horaire est < 75€

Catégorie 4 : stage dont le coût horaire est > 75€

d - Tarif spécifique « Les Echappées Culturelles » (ex « le Spectacle ça se partage »)

Rappel de la délibération votée en conseil municipal le 7 février 2022.

Tarifs :

- 1,50 € pour les adultes
- 1 € pour les enfants de moins de 18 ans.

e - Activités exceptionnelles :

Lors d'activités exceptionnelles, le tarif proposé par adulte pourra être fixé à l'Euro symbolique.

Les critères attestant l'activité comme « activité exceptionnelle » et bénéficiant de ce tarif seront définis par le Centre Socioculturel.

Exemple d'activités exceptionnelles : soirée débat, projets spécifiques

f - Activités ne nécessitant pas l'adhésion au Centre Socioculturel :

Tout projet ou action qui ne nécessitent pas d'inscription préalable, ou action gratuite tel que :

Conférence ; Exposition ; Actions collectives intégrées au dispositif France Service, au service d'accueil et d'accompagnement du CSC, au PIJ ; Animations à l'extérieur ; Projets à thèmes ; Lieu d'Accueil Parents Enfants ; Café Causette ; Semaines thématiques ; Accompagnement à la Scolarité etc...

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les tarifs du centre socioculturel Eclat de Vie à compter du 1er septembre 2025, comme présentés ci-dessus.

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616_DE16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

